

par ces échantillons que les Chinois tirent un excellent parti de la matière textile produite par le ver à soie de la matière du Japon, soit qu'ils la tissent à l'état de filasse, soit qu'ils l'emploient sous forme de soie continue ou grège.

Si, comme tout porte à le faire penser, les Chinois font de la soie grège avec ces cocons naturellement ouverts, pourquoi les filateurs français, à qui rien n'est impossible en fait de merveilles industrielles, n'arriveraient-ils pas aussi à en faire? S'il en était ainsi, la culture de l'aïlante et l'élevage de son ver à soie, qui promet de si beaux bénéfices, même en supposant qu'on n'en obtienne que de la bourre ou filasse, en donnerait de magnifiques, et cette soie à bon marché, en remplaçant avantageusement le coton, deviendrait pour nos ouvriers des campagnes la source de bénéfices considérables.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 1^{er} au 7 janvier 1860 inclus, 20 garçons, 22 filles.

DÉCÈS.

Du 31 décembre 1859. — Pierre-Joseph Delbecq, 60 ans, tisserand, veuf de Marie-Rose Destailleur, hôpital.

Du 2 janvier 1860. — Virginie Rogé, 16 ans, journalière, célibataire, Jean-Ghislain. — Ferdinand Boulengé, 71 ans, journalier, veuf d'Amélie-Rosalie Béné, impasse du Château.

Du 3. — Louis-Joseph Grenu, 71 ans, journalier, veuf de Catherine-Françoise Cugnez, hospice.

Du 4. — Jean-Baptiste Delhaye, 55 ans, ouvrier maçon, époux de Marie-Victoire Foucart, Jean-Ghislain. — Noël Pagnol, 63 ans, tisserand, célibataire, au Pil. — Henri-Joseph Lefebvre, 29 ans, tisserand, époux de Joséphine Sellose, hôpital.

Du 5. — Marie-Joseph Desnolets, 64 ans, ménagère, veuf de Julien-Joseph Lagache, chemin des Couteaux.

Du 6. — Jean-Baptiste-Joseph Ponthieu, 76 ans, journalier, époux d'Angélique Deffraes, Jean-Ghislain. — Pierre-François Dubois, 65 ans, journalier, époux d'Anaise-Joseph Pluquet, hôpital.

Du 7. — Anne-Marie-Joseph Carette, 76 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste Desbonnets, hospice.

Plus 2 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Renseignements commerciaux.

Les laines se soutiennent en bonne position et les existences sont faibles. Quelques demandes ont encore eu lieu pour l'exportation. Il s'est fait, la semaine dernière, à Paris, quelques parties en suint. Au Havre les laines ont provoqué des affaires plus suivies dans les derniers jours de décembre.

On annonce pour le 25 courant, à Rouen, une vente publique de deux mille cinq cents balles de laines diverses.

La Société industrielle d'Elbeuf a résolu, dans son assemblée générale, d'envoyer un délégué en Chine, au Japon, avec la mission d'étudier les ressources que ces contrées lointaines offrent à notre commerce d'importation et d'exportation, principalement au point de vue de la production des laines et de la consommation des tissus de cette matière. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par nos autres grandes industries, qui pourront ainsi créer de vastes et riches débouchés à leurs produits.

tiré de sa rêverie; est-il arrivé quelque chose de désagréable?

— Rier, Altesse, absolument rien. Messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux médecins, ces notes sont nulles... ne parlons plus de cette affaire; la question est décidée. Quel bonheur! j'étais présent! La Providence m'a fourni l'occasion de sauver la monarchie de projets révolutionnaires. Vous m'entendez, messieurs.

Et les médecins s'éloignèrent sur un signe du puissant favori.

Ehrenstrom les suivit.

Après le départ volontaire de Feldmans, Reuterholm était parvenu non-seulement à empêcher de revenir, mais encore à écarter tous les membres distingués et influents du parti. Ceux qui restaient, entre autres Ehrenstrom et Aminoff, étaient trop insignifiants pour que l'on eût à s'occuper d'eux.

Seule, mademoiselle Rudenskold faisait exception.

Jusque-là, le tonnoi politique s'était poursuivi sans que Reuterholm rompît personnellement une lance avec elle. Il lui arrivait bien parfois de la craindre, mais il ne tardait pas à rire lui-même de sa frayeur en réfléchissant qu'elle n'était, après tout, qu'une faible femme.

Il n'éprouva que plus de surprise et de dépit de se voir vaincu au moment même où il croyait couronner son œuvre par un coup de maître habile et rendre impossible le gouvernement futur du jeune Gustave. Aussi ne souriait-il plus de la faiblesse de cette femme, et la craignait-il.

Il voyait l'impossibilité de se maintenir contre elle, si elle avait pour appui l'amour du régent. Il concentrait donc toute sa haine sur elle et

Purification et adoucissement des eaux pour les usages industriels.

PAR MM. BUFF ET VERSMANN.

Le procédé de MM. Buff et Versmann consiste dans l'emploi du silicate de soude en combinaison avec du carbonate de soude ou d'autres matières connues, propre à précipiter la chaux.

Pour obtenir ce résultat, le silicate de soude et le carbonate de soude, ou tout autre agent précipitant, sont introduits dans l'eau et y sont agités, puis on laisse reposer le liquide pendant un certain temps, on filtre alors si on le juge nécessaire.

Afin de déterminer les proportions de silice contenue dans le silicate de soude et le carbonate de soude, ou toute matière précipitante de la chaux, lesquelles sont nécessaires pour adoucir et purifier toute espèce d'eau, il est essentiel, en premier lieu, de constater le degré de dureté ou de crudité de l'eau, au moyen de l'appareil à éprouver du docteur Clark, ainsi que la quantité de magnésie que contient un volume d'eau déterminé.

Une fois ces quantités connues, on ajoute à chaque hectolitre d'eau la valeur de 3 grammes de carbonate de soude anhydre, pour chaque degré de dureté ou de crudité, et 3 grammes de silice pour chaque gramme de magnésie que le volume d'eau contient.

Pour mettre ce procédé à exécution sur une grande échelle, l'eau devrait être contenue dans un réservoir, et après y avoir ajouté la proportion voulue des deux sels dissous dans l'eau, il importe d'agiter afin de répartir la solution dans toute la masse.

Au bout de quelques jours, le précipité formé s'étant entièrement déposé, l'eau pourra être retirée pour être employée: on pourra, si on le juge nécessaire, le faire passer à travers un filtre.

Si l'on veut faire usage d'une autre matière propre à la précipitation de la chaux, au lieu de carbonate de soude, les quantités employées doivent être plus grandes ou moindres que la quantité de carbonate de soude employée en pareil cas, suivant que la matière substituée serait plus ou moins forte que le carbonate de soude.

M. le Dr Van den Corput a écrit à une de nos publications les plus accréditées pour réclamer la priorité du procédé de MM. Buff et Versmann.

Le moyen qu'ils donnent, dit-il, comme résultat de leurs recherches, et qui repose sur la précipitation des sels de chaux et de magnésie, dont la présence produit la crudité des eaux, par le silicate de soude (verre soluble), dans un réservoir ou bassin s'opère le dépôt de silicate calcique et magnésique résultant de la double décomposition, a en effet, été indiqué par moi, il y a trois ans, dans un mémoire spécial sur les incrustations des chaudières à vapeur.

Dès 1856, j'avais énoncé ce fait:

Que: l'on arriverait à rendre douces les eaux dites crues, en ayant recours à l'emploi du silicate de potasse ou soude (verre soluble de Fuchs), quelle que soit la nature de l'eau sédimenteuse ou carbonatée; il se formera, par l'addition d'une quantité proportionnelle de ce sel, un silicate parfaitement insoluble, tandis que l'eau ne retiendra en échange qu'un sulfate ou un carbonate alcalin dont la présence n'offre rien de nuisible à la plupart des applications industrielles. — Et plus loin:

Cette méthode, fondée sur des données chimiques positives, et susceptible, par conséquent, de la plus exacte précision, nous paraît, par son extrême simplicité comme par l'éco-

nomie qu'elle réalise, mériter une attention particulière de la part des fabricants, toutes les fois qu'ils disposent d'un bassin intermédiaire ou d'un réservoir suffisant pour contenir l'eau destinée à l'alimentation des générateurs.

noir bien brosse, mais usé jusqu'à la corde. Sans être du jour, sa cravate peut encore passer pour blanche. Bref, il a fait grande toilette.

« Vous êtes un jeune homme intelligent, lui dit Reuterholm. Je n'ai pas le temps de penser à tout; je me rappelle cependant que vous m'avez rendu divers petits services. »

Alm se contenta de s'incliner; mais ces paroles le comblaient de joie.

« Si la fortune a une préface, pensa-t-il, elle doit être à peu près conçue dans les termes qu'emploie Reuterholm. »

« On pourrait faire quelque chose de vous, » ajouta Reuterholm.

Alm s'inclina de nouveau.

« J'ai cru remarquer que vous conduisez avec promptitude et avec une certaine habileté les affaires qu'on vous confie. »

Alm sourit de satisfaction.

« Vous connaissez toutes sortes de petites gens équivoques? »

— Oui, monsieur le baron.

— Connaissez-vous un certain Fors... Fors... Forster, je crois? »

— L'aubergiste? »

— Justement; il doit être aubergiste ou quelque chose d'approchant.

— Il tien les caves de l'Opéra.

— C'est cela.

— Oh! certainement, monsieur le baron; je le connais particulièrement. Nous sommes des amis intimes. Je lui dois même encore une petite somme que je lui ai empruntée dans le temps.

— Vous êtes lié avec lui? Tant mieux. Le voyez-vous souvent? »

— Depuis cet emprunt, monsieur le baron,

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Messageur de Paris*:

« M. l'abbé Sisson, directeur de l'*Ami de la Religion*, condamné à trois mois de prison pour publication d'une fausse lettre de Victor-Emmanuel à Napoléon III, ne s'est pas pourvu en appel, et il s'est présenté ces jours derniers à la Conciergerie pour y subir sa peine. Mais on a refusé de le recevoir en lui faisant savoir qu'il n'avait jamais été dans l'intention du gouvernement de lui faire subir d'emprisonnement. »

— La fusée percutante sur laquelle des expériences viennent d'être faites au polygone de Vincennes, est de l'invention de M. Morel, ancien lieutenant de vaisseau. C'est en vertu d'une autorisation de M. le ministre de la guerre que ces expériences, après avoir eu lieu les 26 et 27 décembre dernier, ont été renouvelées les 5 et 6 janvier courant, en présence d'une commission spéciale de la marine, présidée par M. le contre-amiral Bouet-Willamez.

Les éclats des projectiles à expérimenter pouvant être lancés à de très grandes distances, des ordres précis avaient été donnés par l'autorité militaire supérieure, pour faire garder le terrain de manœuvre de Saint-Maur et y empêcher la circulation.

Toutes les manœuvres ordinaires ont été suspendues au polygone de Vincennes, pendant la durée de ces expériences, et la sollicitude de l'autorité a poussé la précaution jusqu'à interdire aux troupes occupant les forts de la Gavelle et de la Fansanderie, la sortie de ces forts par les portes donnant sur le champ de manœuvres.

L'effet produit par ces nouvelles fusées percutantes, est, dit-on, formidable.

— La fête des rois se célèbre un peu partout de la même façon. On partage, à la fin du dîner, un gâteau, et celui ou celle qui a la part où se trouve la fève est proclamé roi ou reine. Une royauté d'une soirée qui s'exerce entre les quatre murs d'une salle à manger. Les Russes de distinction de passage à Paris ont célébré vendredi, chez un de nos grands restaurateurs, la fête des rois. Le banquet était de quarante-cinq couverts. A cet effet, on avait commandé un gâteau monstre, qui fut découpé en quarante-cinq parts égales. Sur les quarante-cinq couverts, il y avait une vingtaine de dames, et ce fut à une dame, la princesse N..., qu'échut la fève, laquelle n'était pas une de ces fèves vulgaires qui croissent dans les potagers. Celle-là avait dû prendre naissance dans le flanc de quelque montagne de l'Oural, et elle avait été montée par un des plus habiles joailliers de Paris. En un mot, cette fève était un diamant, un très-beau diamant monté en bague, et il se trouva, ô surprise! comme... une bague au petit doigt de la jeune et belle reine. Avouez que voilà un hasard véritablement intelligent! On assure que la fève en question vaut bien deux mille écus!

— Le cercle de la place du Capitole, n° 3, dit *Club de Toulouse*, a été fermé par décision de M. le préfet. Cette mesure serait motivée sur l'observation des règlements et sur cette circonstance que le cercle, fréquenté par des personnes étrangères, serait devenu plutôt une maison de jeu qu'un cercle.

— On lit dans le *Mémorial de Courtrai*: « Le nommé Lefèvre, dont l'évasion de notre prison cellulaire, le 5 décembre 1857, a été cause de la révocation de plusieurs employés et le prétexte du déplacement de feu le directeur Schotte, a été réintégré à notre maison d'arrêt sous prévention d'assassinat commis, en 1857, à Oostroosbeke. »

On sait que Lefèvre, après son évasion encore inexpiquée, s'était réfugié à Wazemmes-lez-Lille, où, dès le 22 décembre, il était arrêté pour vol d'une somme de 92 francs dans une maison garnie qu'il habitait. Condamné de ce chef à deux années de prison, Lefèvre, après l'expiration de cette peine, a été livré, sous mandat d'extradition, par la police française à la gendarmerie de Mouscron, qui vient de nous l'expédier. »

— Voici, dit l'*Echo de Vesone*, un fait parfaitement authentique, quoique assez invraisemblable: Un zouave se présente, revêtu de son costume, à la porte d'une église d'un chef-lieu de canton de la Gironde, pour assister à la messe paroissiale. C'était le mois dernier. Le bedeau, qui ne connaissait pas le costume du guerrier, le prend pour un masque et croise la pique en s'écriant furieux: « Ma consigne m'oblige d'interdire l'entrée de l'église aux masques; filez et un peu vite. Le zouave lui répondit impassible: « Mais, mon ami, regardez-moi, je suis un militaire, un zouave enfin. — Vous n'avez pas

— Les familles régnantes de l'Europe ont perdu, dans l'année qui vient de finir, seize membres: sept princes et neuf princesses.

Il y a en Europe quarante-huit souverains, dont le plus âgé est le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz (80 ans 1/2); le second en âge est le roi de Wurtemberg (78 ans). Les trois plus jeunes souverains n'ont pas 20 ans.

Le prince qui règne depuis le plus longtemps est le prince de Lippe-Schaumbourg (73 ans, dont une partie sous tutelle pendant sa minorité), et après lui le duc de Saxe-Meiningen (52 ans, dans des conditions semblables).

— Il y a quelques jours, dit le *Courrier de Lyon*, deux jeunes époux venaient de faire sanctionner leur mariage à la municipalité. Le nouveau marié quittait à peine le seuil de la mairie, que s'affaissant sur lui-même il roulait à terre. Transporté à son domicile, ce malheureux a été pris d'un tel accès de folie furieuse, qu'il a fallu le transporter garrotté dans une maison de santé.

— On lit dans le *Salut public*, de Lyon:

« Samedi dernier, une femme allait voir une de ses amies, M^{lle} D..., lingère, dans le quartier Perrache. Comme d'ordinaire, la porte n'était fermée qu'au loquet; mais quelle ne fut pas la stupéfaction de la visiteuse en voyant son amie étendue sur le carreau. Elle s'approcha vivement d'elle, lui donna des soins et ne tarda pas à la rappeler à la vie. Voici quelle avait été la cause de cet évanouissement. M^{lle} D... était occupée auprès de son poêle, tournant le dos à une commode au-dessus de laquelle se trouve une petite glace. »

En se retournant à demi, elle avait aperçu une partie de son corps dans le miroir, et croyant que quelqu'un s'était introduit dans la chambre, saisie d'effroi, sans se rendre compte que c'était son bras qu'elle avait aperçu, elle avait perdu connaissance. Lorsque tout danger eut disparu, les deux amies rirent beaucoup de l'aventure, qui aurait pu avoir pour M^{lle} D... des suites très graves, si son amie n'était arrivée à propos pour la tirer de son évanouissement. »

— On lit dans le *Mémorial de Courtrai*:

« Le nommé Lefèvre, dont l'évasion de notre prison cellulaire, le 5 décembre 1857, a été cause de la révocation de plusieurs employés et le prétexte du déplacement de feu le directeur Schotte, a été réintégré à notre maison d'arrêt sous prévention d'assassinat commis, en 1857, à Oostroosbeke. »

On sait que Lefèvre, après son évasion encore inexpiquée, s'était réfugié à Wazemmes-lez-Lille, où, dès le 22 décembre, il était arrêté pour vol d'une somme de 92 francs dans une maison garnie qu'il habitait. Condamné de ce chef à deux années de prison, Lefèvre, après l'expiration de cette peine, a été livré, sous mandat d'extradition, par la police française à la gendarmerie de Mouscron, qui vient de nous l'expédier. »

— Voici, dit l'*Echo de Vesone*, un fait parfaitement authentique, quoique assez invraisemblable: Un zouave se présente, revêtu de son costume, à la porte d'une église d'un chef-lieu de canton de la Gironde, pour assister à la messe paroissiale. C'était le mois dernier. Le bedeau, qui ne connaissait pas le costume du guerrier, le prend pour un masque et croise la pique en s'écriant furieux: « Ma consigne m'oblige d'interdire l'entrée de l'église aux masques; filez et un peu vite. Le zouave lui répondit impassible: « Mais, mon ami, regardez-moi, je suis un militaire, un zouave enfin. — Vous n'avez pas

le hasard ne me l'a plus fait rencontrer; mais auparavant nous étions presque toujours ensemble. Forster a fait son chemin... Moi... j'en ai presque honte, je...

— Vous auriez envie de renouer cette ancienne amitié?

— Si monsieur le baron l'ordonne... Mais ma dette, monsieur le baron, m'embarrasse un peu.

— Le contenu d'une des bourses qui sont là sur la table suffirait-il pour l'acquitter? »

Alm tressaillit. Ses yeux brillaient de cupidité, et ses doigts se mouvaient comme de longs vers sur les pans de son habit. Il n'avait pas besoin de répondre pour être compris.

« Je puis compter sur toi, ajouta Reuterholm en lui jetant une des bourses; suis-moi, tu vas apprendre ce que tu as à faire. »

Une heure après, — c'était le soir du jour où se passait au palais l'événement rapporté dans le chapitre précédent, — Alm arrivait à la cave de l'Opéra; il s'arrêta un instant à la porte, pour faire voir aux passants qu'il allait entrer dans la meilleure cave de la capitale.

« Mon ami Forster, murmura-t-il, sera très-agréablement surpris de voir que je n'ai pas oublié mon dernier emprunt d'il y a trente mois. Je me représente déjà les grands yeux qu'il va faire quand je lui rembourserai ce qu'il m'a prêté. »

Il entra avec cette orgueilleuse pensée.

« Garçon, où est mon ami Forster? demanda-t-il. »

— A la cave, il tire du vin, monsieur!

— Il tire du vin? Diable! c'est une belle occupation. Ainsi mon ami Forster tire vraiment du vin? »

— Oui, monsieur. (La suite au prochain n°).

Pair s vous) Et po çais l suiss

« I rant) Belle levr

» U ment nomb et a e qui s'

» I de ce cepen possi à une fermé renve et cel

— par le ustens venu) tant) Sever

Dan compé fants, posé) vomis appelé melle

Le avait cuire rempl reméd le dan âgés d mais l quité

— Paris, Londr lieu d 1861.

— I se forti profes des m leur s part) 4,000 déjà) Le mi gouver terdire déclar qu'elle à leur si elles appli politiq

— d'Angl par le d'York jury au prêter Au) juré s

Lille) Rouba) Tourc) Mousc)

Rouba) Lille) Seclin) Carvin) Douai) Arras) Amien) Clerm) Creil) Paris)

DE F

Rouba) Lille) Péren) Armen) Baill) Hazeb) Dunk) Saint-) Calais)

Lille) Boulog